

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 - courriel : info@winq.be

N° d'entreprise : 0452667029 - Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 29/01/2026

Collège des Bourgmestre et Échevins
Hôtel Communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme concernant le bien situé av. Marie-José, 160
réf. [18/PFD/2001777](#).

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Nous tenons à rappeler que le bien qui fait l'objet de la demande se situe en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique et d'embellissement (ZICHEE), comme l'ensemble de l'avenue Marie-José. Dans ce cadre, il nous semble important d'être très attentif aux modifications de façade avant.

La demande porte, notamment, sur la création d'une terrasse tropézienne intégrée dans la toiture du bâtiment. Bien que son impact depuis la voirie nous semble limité, nous restons inquiét quant à la possible généralisation de ce type de demande. Ajoutons que l'octroi d'un permis pour cette terrasse créera un précédent pour l'ensemble de la rue.

En outre, si le projet ne propose pas de nouvelle unité de logement, il en agrandit deux puisqu'il passe d'un studio, deux logements 1 chambre et un 2 chambres à trois logements 2 chambres et un 3 chambres. Cet augmentation du nombre d'habitant ne s'accompagne que d'un léger agrandissement du local vélo qui reste malheureusement très difficile d'accès et d'utilisation (escalier, couloir étroit et vélos suspendus).

Nous pensons que l'accessibilité du bien pourrait être améliorée et nous souhaitons que les membres de la commission prenne une position claire au sujet des terrasses tropézienne en façade avant en ZICHEE.

Nous souhaitons être convoqués à la commission de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.



Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers